

Statistiques sur les affections vertébrales

2004-2007



Direction de la comptabilité et de la gestion de l'information
Service de la statistique
Équipe des productions statistiques



La prévention,
j'y travaille !

Ce document a été préparé par le Service de la statistique,
Direction de la comptabilité et de la gestion de l'information

Directeur de la comptabilité et de la gestion de l'information

Jean Gamache

Chef du Service de la statistique

France Veilleux

Conception

Martine Allaire

Responsable du projet et réalisation

Julie Provencher

Collaboration

Pierre Boucher

Impression

Imprimerie de la CSST

Conception de la page couverture

Annie Perreault, Direction des communications

Le contenu peut être reproduit en tout ou en partie,
à condition que la source en soit mentionnée.

Pour tout renseignement sur le contenu, s'adresser à
la Direction de la comptabilité et de la gestion de l'information
Commission de la santé et de la sécurité du travail
524, rue Bourdages
C. P. 1200, terminus postal
Québec (Québec)
G1K 7E2

La forme masculine utilisée dans ce document désigne
aussi bien les femmes que les hommes.

© Commission de la santé et de la sécurité
du travail du Québec
Dépôt légal – 3^e trimestre 2008
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN : 978-2-550-52184-6

Table des matières

Liste des tableaux -----	4
Introduction -----	5
1. Population étudiée -----	6
2. Faits saillants -----	8
3. Tableaux statistiques -----	12
4. Annexe -----	27

Liste des tableaux

Tableau 1	Affections vertébrales selon le siège et la nature de la lésion.....	13
Tableau 2	Durée moyenne d'indemnisation (en jours) des affections vertébrales selon le siège et la nature de la lésion.....	15
Tableau 3	Montant moyen d'indemnisation des affections vertébrales selon le siège et la nature de la lésion.....	17
Tableau 4	Affections vertébrales et fréquence relative des affections vertébrales par rapport à l'ensemble des lésions professionnelles selon le secteur d'activité économique.....	19
Tableau 5	Affections vertébrales selon l'agent causal de la lésion et le genre d'accident ou d'exposition.....	20
Tableau 6	Affections vertébrales selon l'âge et le sexe.....	22
Tableau 7	Fréquence relative des affections vertébrales par rapport à l'ensemble des lésions professionnelles selon l'âge et le sexe.....	22
Tableau 8	Affections vertébrales selon la profession et le sexe.....	23
Tableau 9	Fréquence relative des affections vertébrales par rapport à l'ensemble des lésions professionnelles selon la profession et le sexe.....	24
Tableau 10	Affections vertébrales et fréquence relative des affections vertébrales par rapport à l'ensemble des lésions professionnelles selon la durée d'indemnisation (en jours).....	25
Tableau 11	Montants versés en IRR pour les affections vertébrales et fréquence relative des montants pour les affections vertébrales par rapport à l'ensemble des lésions professionnelles selon la durée d'indemnisation (en jours).....	25
Tableau 12	Durée moyenne d'indemnisation (en jours) des affections vertébrales et de l'ensemble des lésions professionnelles.....	26
Tableau 13	Affections vertébrales et fréquence relative des affections vertébrales par rapport à l'ensemble des lésions professionnelles selon le nombre de rechutes.....	26

Introduction

L'affection vertébrale a mauvaise réputation: beaucoup de travailleurs en souffrent et ces dossiers coûtent très cher à la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST). En effet, 26 308 travailleurs ont été indemnisés à cause d'une affection vertébrale professionnelle survenue au cours de l'année 2007. De plus, la CSST estime à quelque 516,5 millions de \$ les sommes déboursées durant l'année financière 2007 pour les affections vertébrales (affections vertébrales des années précédentes et encore actives ainsi que celles de l'année courante).

Ce document est donc né d'un besoin grandissant de statistiques diverses ayant un même objet: les affections vertébrales. En effet, chaque année bon nombre de gens provenant des groupes de recherches, des syndicats, du patronat ou des médias demandent des statistiques sur cette lésion professionnelle, souvent qualifiée de mal du siècle.

Ce document vise principalement à assurer une bonne qualité et une uniformité des informations transmises aux diverses personnes s'intéressant à ce sujet. Par la même occasion, il permettra de réduire le temps nécessaire pour répondre aux diverses questions.

Plusieurs informations sont comprises dans ce document. Plus précisément, il contient, dans une première partie, la description de la population étudiée. Les faits saillants résumant les données statistiques forment la deuxième partie. Quant à la troisième et dernière partie, elle consiste en une série de 13 tableaux statistiques desquels ont été tirés les faits saillants. Une annexe technique a été ajoutée pour préciser certains détails concernant le choix de la population étudiée.

Nous espérons que ce document permettra une meilleure connaissance des affections vertébrales survenues au travail entre 2004 et 2007 et qu'il répondra à la majorité des questions posées.

1. Population étudiée

QUELQUES STATISTIQUES SUR LES AFFECTIONS VERTEBRALES*

Les statistiques présentées dans ce document se rapportent à des dossiers d'affection vertébrale avec **indemnisation**** pour les années 2004 à 2007 et dont le premier épisode (événement à l'origine du dossier) est survenu au cours de ces années.

Les affections vertébrales d'origine professionnelle peuvent être regroupées cliniquement en deux catégories : les affections vertébrales spécifiques et les affections vertébrales non-spécifiques. Dans leur ensemble, les affections vertébrales spécifiques ou non-spécifiques regroupent les réactions physiopathologiques caractérisées par des symptômes tels la douleur avec parfois des problèmes de fonctionnement. Elles s'établissent le plus souvent des suites d'un traumatisme. Les affections vertébrales spécifiques peuvent être la sciatalgie, la hernie discale, la fracture, la luxation et l'arthrose. Les affections vertébrales non-spécifiques peuvent comprendre la cervicalgie, la dorsalgie, la lombalgie, le dérangement intervertébral mineur (DIM), l'entorse, la ligamentite et l'arthrite.

Les codes et leurs regroupements qui permettent de définir statistiquement ces lésions professionnelles sont présentés en annexe.

Le nombre des rechutes, récidives ou aggravations correspond au nombre des événements pour lesquels le travailleur est indemnisé en plus de la lésion d'origine. De plus, la date de la rechute, récidive ou aggravation ne dépasse pas le 30 juin de l'année suivant celle de la survenue de l'événement à l'origine du dossier. Ceci vient du fait que les données sont observées au 30 juin de l'année suivant celle de la survenue de la lésion. Évidemment, seuls sont retenus les dossiers avec indemnisation.

* Les termes « affections vertébrales » et « maux de dos » sont considérés comme des synonymes.

** Une affection vertébrale indemnisée est celle pour laquelle des indemnités de remplacement du revenu ou des indemnités pour préjudice corporel ou des indemnités de décès ont été versées au dossier.

Un dossier sera considéré avec indemnisation si au moins un versement en indemnités de remplacement du revenu (I.R.R.) ou en indemnités pour préjudice corporel ou en indemnités de décès est inscrit au plus tard le 30 juin de l'année suivant l'année de survenue de la lésion. Les données sur les débours en I.R.R. et les nombres de jours d'indemnisation proviennent des fichiers des nombres de jours d'indemnisation. Ces jours d'indemnisation sont calculés à partir d'un algorithme basé sur la base journalière et le montant de l'I.R.R.

Le fait de tronquer l'évolution des dossiers au 30 juin de l'année suivante permet une comparaison des années entre elles, mais ne donne pas le portrait complet de ces lésions professionnelles et de leurs conséquences.

2. Faits saillants

Le nombre d'affections vertébrales s'établit à 26 308 en 2007, pour une diminution de 8,0 % par rapport à l'année 2006. D'ailleurs, leur nombre n'a pas cessé de décroître au cours des quatre années d'observation. Le nombre d'affections vertébrales est passé de 31 694 en 2004, à 30 140 en 2005, à 28 604 en 2006 et finalement à 26 308 en 2007. Pour la période d'observation 2004-2007, la baisse relative du nombre d'affections vertébrales est de 17,0 %. Le nombre des autres lésions professionnelles indemnisées (les affections vertébrales exclues) a décru de 15,8 % au cours des 4 années d'observation. De plus, ces dossiers représentent toujours près de 30 % de l'ensemble des lésions professionnelles avec indemnisation survenues au cours de ces mêmes années.

C'est la région lombaire qui est la plus touchée : elle est affectée dans 60,0 % des cas d'affections vertébrales survenues entre 2004 et 2007.

La nature de la lésion la plus fréquente est l'entorse¹. Elle représente 75,0 % des diagnostics observés au cours de ces quatre années.

En 2007, les travailleurs souffrant d'une entorse au dos ont dû s'absenter de leur travail pour une période moyenne de 51,1 jours (en moyenne trois jours de plus qu'en 2006). Lorsqu'ils subissent une lésion plus grave, les travailleurs s'absentent de leur travail pour une période moyenne plus longue, soit pour 148,5 jours (environ 5 mois) s'ils ont une fracture et pour 180,8 jours (près de 6 mois) s'ils ont une hernie discale.

Entre 2004 et 2007, la durée moyenne d'absence du travail a augmenté de plus de 4 jours. En effet, un travailleur atteint d'une affection vertébrale en 2004 s'absentait de son travail pour une période moyenne de 53,3 jours. Pour les années 2005, 2006 et 2007 cette durée a été respectivement de 56,0 jours, 55,7 jours et 57,6 jours.

Pour une affection vertébrale survenue en 2007, un travailleur reçoit de la CSST des indemnités de remplacement du revenu moyennes de 3 537 \$, soit 489 \$ de plus qu'en 2004.

¹ Cette catégorie de nature inclut les luxations et les blessures traumatiques aux muscles, tendons, ligaments, articulations, etc.

Les indemnités de remplacement du revenu versées pour 2007 par la CSST varient, comme pour les durées, avec la gravité de la lésion: en moyenne 3 103 \$ dans le cas d'une entorse, 10 276 \$ dans le cas d'une fracture et 11 724 \$ pour une hernie discale.

En 2007, 43,1 % des lésions professionnelles subies par des travailleurs des Services médicaux et sociaux sont des affections vertébrales. De plus, c'est un secteur d'activité économique important puisqu'on y dénombre 5 575 dossiers de cette nature en 2007 soit 21,2 % des affections vertébrales subies cette année.

Les affections vertébrales représentent plus de 30 % du total des lésions professionnelles survenues en 2007 dans chacun des secteurs d'activité économique suivants :

- Services médicaux et sociaux	(43,1 %);
- Industrie du tabac	(40,0 %);
- Commerce	(34,7 %);
- Communications, transport d'énergie et autres services publics	(34,1 %);
- Industrie chimique	(31,0 %).

En termes de fréquence des lésions professionnelles, les secteurs où il y a le plus d'affections vertébrales en 2007 sont :

- Services médicaux et sociaux	(5 575);
- Commerce	(4 718);
- Autres services commerciaux et personnels	(2 706);
- Bâtiment et travaux publics	(1 572);
- Transport et entreposage	(1 492);
- Administration publique	(1 307);
- Industrie des aliments et boissons	(1 023).

À eux seuls, ces sept secteurs représentent 69,9 % des affections vertébrales survenues en 2007.

L'effort excessif est le genre d'accident qui entraîne la plus grande part des affections vertébrales, soit 42,2 % des cas survenus entre 2004 et 2007.

Au cours de la période 2004 à 2007, 65,5 % des affections vertébrales concernent des hommes et cette fréquence relative se maintient d'une année à l'autre malgré une diminution légère mais constante. En effet, cette proportion passe de 66,6 % en 2004 à 63,8 % en 2007.

En 2007, 42,8 % des affections vertébrales sont subies par des hommes ou des femmes² de 35 - 49 ans. Cette proportion est restée stable par rapport à 2006, mais a diminué de 1,3 % par rapport à 2004.

En termes de fréquence, les professions où il y a le plus d'affections vertébrales (elles regroupent 45,6 % des affections vertébrales survenues) en 2007 sont :

- Manutentionnaires	(2 765);
- Infirmières auxiliaires diplômées	(2 180);
- Autre personnel médical	(1 165);
- Travailleurs du bâtiment	(1 142);
- Travailleurs des transports routiers	(1 072);
- Commis-magasiniers, téléphonistes	(1 053);
- Autres travailleurs des services	(949);
- Commis, vendeurs	(836);
- Mécaniciens	(830).

En 2007, les professions où il y a le plus d'affections vertébrales par rapport à l'ensemble des lésions professionnelles associées à ces mêmes professions sont :

- Infirmières auxiliaires diplômées	(50,1 %);
- Autre personnel médical	(43,0 %);
- Chauffeurs-livreurs	(38,0 %);
- Concierges, travailleurs des services domestiques	(36,5 %);
- Commis, vendeurs	(35,2 %);
- Commis-magasiniers, téléphonistes	(34,6 %);
- Personnel enseignant	(34,4 %);
- Autres travailleurs des services	(33,5 %);

² Il ne s'agit pas d'un taux d'incidence.

- Caissiers (33,4 %);
- Travailleurs des transports routiers (30,1 %).

En 2007, 48,2 % des travailleurs souffrant d'une affection vertébrale s'absentent de leur travail durant 2 semaines ou moins. Par contre, 17,8 % s'absentent pour une période excédant 90 jours.

En 2007, au moins une rechute, récurrence ou aggravation était observée dans 225 dossiers (0,9 %) d'affection vertébrale. En 2004, ce nombre était de 382 (1,2 %) cas d'affection vertébrale.

3. Tableaux statistiques

Tableau 1
Affections vertébrales selon le siège et la nature de la lésion

2004

Siège de la lésion	Nature de la lésion							Autres natures et non codés	Total
	Conflit disco-ligament.	Contusion	Douleur (1)	Entorse (2)	Fracture	Hernie			
Colonne cervicale	54	92	240	2 132	17	15	375	2 925	
Colonne cervico-dorsale	19	46	40	883	3	0	138	1 129	
Colonne dorsale	126	253	289	3 248	29	10	393	4 348	
Colonne dorso-lombaire	22	153	86	1 674	5	3	178	2 121	
Colonne lombaire	142	486	1 277	15 123	38	93	1 663	18 822	
Colonne lombo-sacrée	6	62	131	433	3	28	56	719	
Parties multiples	3	35	23	225	1	3	38	328	
Dos NCA	5	97	348	490	13	52	297	1 302	
Total	377	1 224	2 434	24 208	109	204	3 138	31 694	

2005

Siège de la lésion	Nature de la lésion							Autres natures et non codés	Total
	Conflit disco-ligament.	Contusion	Douleur (1)	Entorse (2)	Fracture	Hernie			
Colonne cervicale	36	73	265	1 882	17	9	471	2 753	
Colonne cervico-dorsale	23	44	38	815	1	1	178	1 100	
Colonne dorsale	86	240	301	2 832	29	13	443	3 944	
Colonne dorso-lombaire	25	177	68	1 583	6	3	237	2 099	
Colonne lombaire	113	452	1 306	13 808	45	91	2 279	18 094	
Colonne lombo-sacrée	6	55	129	432	0	34	97	753	
Parties multiples	3	34	7	165	3	3	38	253	
Dos NCA	14	78	215	452	17	27	341	1 144	
Total	306	1 153	2 329	21 969	118	181	4 084	30 140	

(1) La nature «douleur» inclut myalgie, fibromyalgie, dorsalgie, cervicalgie et les douleurs au dos non précisées.

(2) La nature «entorse» inclut les luxations et les blessures traumatiques aux muscles, tendons, ligaments, articulations, etc.

Tableau 1
Affections vertébrales selon le siège et la nature de la lésion

2006

Siège de la lésion	Nature de la lésion							Autres natures et non codés	Total
	Conflit disco-ligament.	Contusion	Douleur (1)	Entorse (2)	Fracture	Hernie			
Colonne cervicale	43	68	220	1 943	14	8	415	2 711	
Colonne cervico-dorsale	13	47	21	819	0	2	179	1 081	
Colonne dorsale	81	208	244	2 896	22	22	404	3 877	
Colonne dorso-lombaire	21	143	56	1 490	1	5	209	1 925	
Colonne lombaire	120	401	1 135	13 520	35	94	1 873	17 178	
Colonne lombo-sacrée	3	61	114	409	0	29	61	677	
Parties multiples	1	20	11	138	2	0	40	212	
Dos NCA	9	71	116	377	19	21	330	943	
Total	291	1 019	1 917	21 592	93	181	3 511	28 604	

2007

Siège de la lésion	Nature de la lésion							Autres natures et non codés	Total
	Conflit disco-ligament.	Contusion	Douleur (1)	Entorse (2)	Fracture	Hernie			
Colonne cervicale	32	66	155	1 718	13	9	393	2 386	
Colonne cervico-dorsale	15	38	22	792	2	4	160	1 033	
Colonne dorsale	67	190	198	2 519	27	17	375	3 393	
Colonne dorso-lombaire	12	124	53	1 424	4	0	227	1 844	
Colonne lombaire	111	365	962	12 587	39	94	1 813	15 971	
Colonne lombo-sacrée	4	56	88	356	0	24	60	588	
Parties multiples	1	19	4	115	2	1	57	199	
Dos NCA	7	57	132	299	20	35	344	894	
Total	249	915	1 614	19 810	107	184	3 429	26 308	

(1) La nature «douleur» inclut myalgie, fibromyalgie, dorsalgie, cervicalgie et les douleurs au dos non précisées.

(2) La nature «entorse» inclut les luxations et les blessures traumatiques aux muscles, tendons, ligaments, articulations, etc.

Tableau 2
Durée moyenne d'indemnisation (en jours) des affections vertébrales
selon le siège et la nature de la lésion

2004

Siège de la lésion	Nature de la lésion							Autres natures et non codés	Total
	Conflit disco-ligament.	Contusion	Douleur (1)	Entorse (2)	Fracture	Hernie			
Colonne cervicale	40,7	40,5	66,9	47,6	165,3	157,8	88,1	55,3	
Colonne cervico-dorsale	50,4	88,8	51,6	52,5	28,0	0,0	103,6	60,1	
Colonne dorsale	28,9	34,9	29,4	32,7	201,1	99,3	62,2	36,4	
Colonne dorso-lombaire	50,9	58,6	65,4	53,7	59,2	86,0	106,7	59,0	
Colonne lombaire	36,6	47,6	63,3	48,4	183,6	164,8	91,4	53,9	
Colonne lombo-sacrée	120,5	59,8	99,9	65,2	247,0	160,7	123,8	80,5	
Parties multiples	36,3	76,2	82,4	79,0	318,0	137,0	122,3	84,8	
Dos NCA	90,4	43,4	54,0	43,6	156,2	144,4	76,2	59,0	
Total	38,2	48,5	60,3	47,2	175,0	153,8	88,3	53,3	

2005

Siège de la lésion	Nature de la lésion							Autres natures et non codés	Total
	Conflit disco-ligament.	Contusion	Douleur (1)	Entorse (2)	Fracture	Hernie			
Colonne cervicale	56,9	29,1	54,7	49,4	163,9	210,7	99,1	59,1	
Colonne cervico-dorsale	94,2	64,0	52,0	61,8	358,0	110,0	92,4	67,5	
Colonne dorsale	35,5	38,9	31,7	34,9	126,9	168,7	71,8	40,2	
Colonne dorso-lombaire	77,5	59,6	46,0	51,2	155,8	38,0	99,6	57,8	
Colonne lombaire	43,7	53,1	55,7	49,5	153,3	171,6	88,2	55,8	
Colonne lombo-sacrée	74,5	51,7	102,7	63,7	0,0	181,7	116,3	81,6	
Parties multiples	47,3	135,9	38,4	84,6	280,7	88,3	124,1	98,1	
Dos NCA	59,8	67,1	59,7	50,1	140,3	198,0	80,5	67,1	
Total	50,9	53,3	55,1	48,8	151,6	175,2	88,8	56,0	

(1) La nature «douleur» inclut myalgie, fibromyalgie, dorsalgie, cervicalgie et les douleurs au dos non précisées.

(2) La nature «entorse» inclut les luxations et les blessures traumatiques aux muscles, tendons, ligaments, articulations, etc.

Tableau 2
Durée moyenne d'indemnisation (en jours) des affections vertébrales
selon le siège et la nature de la lésion

2006

Siège de la lésion	Nature de la lésion							Autres natures et non codés	Total
	Conflit disco-ligament.	Contusion	Douleur (1)	Entorse (2)	Fracture	Hernie			
Colonne cervicale	64,0	39,3	65,7	48,1	157,6	165,3	88,8	56,7	
Colonne cervico-dorsale	70,2	57,6	60,1	63,1	0,0	263,5	97,6	69,0	
Colonne dorsale	39,0	29,7	47,2	32,7	178,8	113,0	57,1	37,3	
Colonne dorso-lombaire	41,9	60,0	67,5	52,5	44,0	195,2	105,1	59,5	
Colonne lombaire	43,5	44,4	69,6	48,8	140,4	186,1	98,0	56,3	
Colonne lombo-sacrée	88,3	61,2	109,7	64,8	0,0	216,0	144,3	85,7	
Parties multiples	81,0	102,3	90,9	80,9	7,5	0,0	142,4	94,4	
Dos NCA	32,3	40,0	66,8	47,9	153,3	125,2	74,8	62,7	
Total	46,6	45,7	68,5	47,8	150,5	175,4	91,7	55,7	

2007

Siège de la lésion	Nature de la lésion							Autres natures et non codés	Total
	Conflit disco-ligament.	Contusion	Douleur (1)	Entorse (2)	Fracture	Hernie			
Colonne cervicale	30,3	44,9	67,2	53,1	140,3	149,7	85,6	59,6	
Colonne cervico-dorsale	55,8	80,4	59,0	64,4	14,0	166,3	89,7	68,9	
Colonne dorsale	36,9	38,6	38,3	33,7	112,6	143,2	60,7	38,5	
Colonne dorso-lombaire	35,8	45,5	71,1	51,7	162,7	0,0	80,4	55,5	
Colonne lombaire	29,3	48,3	69,1	52,4	166,8	183,0	92,8	58,7	
Colonne lombo-sacrée	95,0	54,8	87,5	74,2	0,0	239,4	110,2	84,9	
Parties multiples	90,0	67,3	60,0	86,8	386,0	325,0	87,7	88,9	
Dos NCA	84,1	47,3	50,9	50,5	154,0	158,7	82,7	69,5	
Total	36,2	47,7	64,6	51,1	148,5	180,8	86,7	57,6	

(1) La nature «douleur» inclut myalgie, fibromyalgie, dorsalgie, cervicalgie et les douleurs au dos non précisées.

(2) La nature «entorse» inclut les luxations et les blessures traumatiques aux muscles, tendons, ligaments, articulations, etc.

Tableau 3
Montant moyen d'indemnisation des affections vertébrales
selon le siège et la nature de la lésion

2004

Siège de la lésion	Nature de la lésion							Total
	Conflit disco-ligament.	Contusion	Douleur (1)	Entorse (2)	Fracture	Hernie	Autres natures et non codés	
Colonne cervicale	1 928 \$	2 883 \$	3 903 \$	2 789 \$	10 910 \$	9 495 \$	5 154 \$	3 252 \$
Colonne cervico-dorsale	2 459 \$	5 603 \$	2 822 \$	2 896 \$	1 452 \$	0 \$	6 131 \$	3 388 \$
Colonne dorsale	1 357 \$	1 947 \$	1 532 \$	1 707 \$	12 092 \$	6 209 \$	3 573 \$	1 947 \$
Colonne dorso-lombaire	2 445 \$	3 052 \$	3 788 \$	2 845 \$	3 934 \$	4 700 \$	6 007 \$	3 165 \$
Colonne lombaire	2 154 \$	2 766 \$	3 683 \$	2 756 \$	11 352 \$	11 285 \$	5 521 \$	3 117 \$
Colonne lombo-sacrée	5 595 \$	3 434 \$	5 799 \$	3 728 \$	11 761 \$	10 043 \$	8 516 \$	4 746 \$
Parties multiples	1 861 \$	4 461 \$	4 725 \$	4 434 \$	15 326 \$	9 475 \$	8 210 \$	4 950 \$
Dos NCA	3 949 \$	2 522 \$	3 119 \$	2 427 \$	8 784 \$	9 294 \$	4 252 \$	3 374 \$
Total	1 964 \$	2 811 \$	3 480 \$	2 655 \$	10 602 \$	10 101 \$	5 254 \$	3 048 \$

2005

Siège de la lésion	Nature de la lésion							Total
	Conflit disco-ligament.	Contusion	Douleur (1)	Entorse (2)	Fracture	Hernie	Autres natures et non codés	
Colonne cervicale	3 214 \$	1 675 \$	3 165 \$	2 886 \$	10 516 \$	13 332 \$	5 940 \$	3 487 \$
Colonne cervico-dorsale	4 567 \$	3 647 \$	2 944 \$	3 366 \$	26 784 \$	9 317 \$	5 361 \$	3 737 \$
Colonne dorsale	2 024 \$	1 983 \$	1 891 \$	1 825 \$	8 687 \$	11 703 \$	3 886 \$	2 158 \$
Colonne dorso-lombaire	4 123 \$	3 207 \$	2 524 \$	2 729 \$	7 764 \$	2 665 \$	5 522 \$	3 109 \$
Colonne lombaire	2 465 \$	3 027 \$	3 229 \$	2 824 \$	9 176 \$	11 391 \$	5 172 \$	3 211 \$
Colonne lombo-sacrée	4 320 \$	2 838 \$	6 312 \$	3 661 \$	0 \$	12 795 \$	6 544 \$	4 842 \$
Parties multiples	4 021 \$	7 239 \$	2 301 \$	4 988 \$	19 819 \$	7 334 \$	7 363 \$	5 765 \$
Dos NCA	4 141 \$	4 126 \$	3 516 \$	2 923 \$	9 418 \$	12 322 \$	4 737 \$	3 992 \$
Total	2 851 \$	2 965 \$	3 218 \$	2 749 \$	9 632 \$	11 689 \$	5 166 \$	3 202 \$

(1) La nature «douleur» inclut myalgie, fibromyalgie, dorsalgie, cervicalgie et les douleurs au dos non précisées.

(2) La nature «entorse» inclut les luxations et les blessures traumatiques aux muscles, tendons, ligaments, articulations, etc.

Tableau 3
Montant moyen d'indemnisation des affections vertébrales
selon le siège et la nature de la lésion

2006

Siège de la lésion	Nature de la lésion							Total
	Conflit disco-ligament.	Contusion	Douleur (1)	Entorse (2)	Fracture	Hernie	Autres natures et non codés	
Colonne cervicale	3 933 \$	2 298 \$	3 614 \$	2 866 \$	9 695 \$	10 212 \$	5 549 \$	3 397 \$
Colonne cervico-dorsale	4 605 \$	4 008 \$	2 983 \$	3 575 \$	0 \$	23 009 \$	5 708 \$	3 984 \$
Colonne dorsale	1 974 \$	1 639 \$	2 391 \$	1 772 \$	12 898 \$	7 680 \$	3 364 \$	2 068 \$
Colonne dorso-lombaire	2 106 \$	3 258 \$	3 113 \$	2 816 \$	4 270 \$	14 858 \$	5 910 \$	3 218 \$
Colonne lombaire	2 698 \$	2 645 \$	4 260 \$	2 853 \$	8 167 \$	12 360 \$	6 000 \$	3 346 \$
Colonne lombo-sacrée	4 938 \$	4 050 \$	7 968 \$	3 723 \$	0 \$	14 385 \$	8 523 \$	5 353 \$
Parties multiples	4 708 \$	5 984 \$	5 245 \$	4 494 \$	165 \$	0 \$	8 970 \$	5 478 \$
Dos NCA	1 550 \$	2 202 \$	3 556 \$	2 740 \$	11 884 \$	9 270 \$	4 268 \$	3 647 \$
Total	2 716 \$	2 684 \$	4 082 \$	2 759 \$	10 031 \$	11 863 \$	5 537 \$	3 266 \$

2007

Siège de la lésion	Nature de la lésion							Total
	Conflit disco-ligament.	Contusion	Douleur (1)	Entorse (2)	Fracture	Hernie	Autres natures et non codés	
Colonne cervicale	1 794 \$	3 348 \$	4 249 \$	3 362 \$	9 864 \$	9 263 \$	5 483 \$	3 805 \$
Colonne cervico-dorsale	3 912 \$	5 103 \$	3 683 \$	3 895 \$	547 \$	13 742 \$	5 436 \$	4 206 \$
Colonne dorsale	1 770 \$	2 229 \$	2 093 \$	1 934 \$	6 862 \$	9 619 \$	3 661 \$	2 226 \$
Colonne dorso-lombaire	1 984 \$	2 784 \$	4 006 \$	2 980 \$	10 343 \$	0 \$	4 859 \$	3 234 \$
Colonne lombaire	1 823 \$	2 837 \$	4 316 \$	3 214 \$	12 010 \$	11 445 \$	5 929 \$	3 638 \$
Colonne lombo-sacrée	6 959 \$	3 161 \$	4 974 \$	4 400 \$	0 \$	15 202 \$	7 263 \$	5 119 \$
Parties multiples	7 092 \$	3 977 \$	4 043 \$	4 931 \$	29 460 \$	32 282 \$	5 314 \$	5 326 \$
Dos NCA	3 477 \$	3 426 \$	3 236 \$	3 050 \$	10 815 \$	10 904 \$	5 191 \$	4 410 \$
Total	2 089 \$	2 915 \$	3 965 \$	3 103 \$	10 276 \$	11 724 \$	5 475 \$	3 537 \$

(1) La nature «douleur» inclut myalgie, fibromyalgie, dorsalgie, cervicalgie et les douleurs au dos non précisées.

(2) La nature «entorse» inclut les luxations et les blessures traumatiques aux muscles, tendons, ligaments, articulations, etc.

Tableau 4

Affections vertébrales et fréquence relative des affections vertébrales par rapport à l'ensemble des lésions professionnelles selon le secteur d'activité économique

Secteur d'activité économique	2004		2005		2006		2007	
	Nombre	Fréquence relative	Nombre	Fréquence relative	Nombre	Fréquence relative	Nombre	Fréquence relative
Bâtiment et travaux publics	1 808	23,4 %	1 812	23,7 %	1 622	22,7 %	1 572	23,7 %
Industrie chimique	279	28,8 %	303	32,2 %	274	30,6 %	262	31,0 %
Forêt et scieries	591	24,1 %	544	23,5 %	431	24,1 %	308	21,3 %
Mines, carrières et puits de pétrole	173	23,9 %	192	24,7 %	142	21,8 %	154	23,4 %
Fabrication de produits en métal	1 112	25,0 %	952	23,1 %	951	23,6 %	857	23,7 %
Industrie du bois (sans scierie)	825	24,7 %	749	25,0 %	615	25,5 %	529	24,5 %
Industrie du caoutchouc et des produits en matière plastique	817	27,2 %	787	29,1 %	719	29,3 %	589	28,1 %
Fabrication d'équipement de transport	641	26,5 %	565	25,1 %	612	26,9 %	509	26,7 %
Première transformation des métaux	355	23,4 %	357	22,7 %	365	23,6 %	301	21,2 %
Fabrication de produits minéraux non métalliques	255	22,3 %	311	25,9 %	288	26,2 %	235	26,3 %
Administration publique	1 531	28,9 %	1 441	29,0 %	1 433	29,3 %	1 307	28,6 %
Industrie des aliments et boissons	1 495	25,5 %	1 321	25,5 %	1 174	24,8 %	1 023	25,3 %
Industrie du meuble et des articles d'ameublement	418	24,9 %	413	29,3 %	342	28,6 %	201	22,1 %
Industrie du papier et activités diverses	352	26,3 %	336	26,6 %	277	22,9 %	254	25,5 %
Transport et entreposage	1 587	29,1 %	1 554	28,2 %	1 557	28,6 %	1 492	28,3 %
Commerce	5 717	35,1 %	5 397	34,6 %	5 043	34,9 %	4 718	34,7 %
Industrie du cuir	40	22,9 %	19	16,5 %	20	24,1 %	4	8,5 %
Fabrication de machines (sauf électriques)	434	23,0 %	372	23,1 %	361	25,0 %	311	22,6 %
Industrie du tabac	11	23,9 %	9	29,0 %	5	25,0 %	6	40,0 %
Industrie textile	269	27,1 %	233	29,6 %	148	24,0 %	144	27,4 %
Autres services commerciaux et personnels	3 147	27,5 %	3 139	27,6 %	3 019	27,5 %	2 706	27,0 %
Communications, transport d'énergie et autres services publics	693	34,8 %	656	34,6 %	609	34,8 %	540	34,1 %
Imprimerie, édition et activités annexes	226	25,6 %	238	29,6 %	225	30,2 %	201	29,6 %
Fabrication de produits du pétrole et du charbon	11	19,0 %	11	31,4 %	8	36,4 %	8	26,7 %
Fabrication de produits électriques	277	26,7 %	298	28,1 %	281	26,1 %	266	28,4 %
Agriculture	284	24,5 %	217	20,0 %	245	23,3 %	170	19,3 %
Bonneterie et habillement	205	24,4 %	132	23,3 %	123	26,4 %	79	21,6 %
Enseignement et services annexes	968	31,7 %	879	32,1 %	839	30,3 %	788	29,8 %
Finances, assurances et affaires immobilières	317	29,9 %	302	31,2 %	292	30,2 %	187	26,2 %
Services médicaux et sociaux	5 664	45,6 %	5 467	45,1 %	5 495	45,1 %	5 575	43,1 %
Chasse et pêche	8	24,2 %	8	22,2 %	6	23,1 %	7	29,2 %
Industries manufacturières diverses	181	24,2 %	189	27,9 %	154	26,2 %	120	25,6 %
Indéterminé	1 003	24,1 %	937	22,4 %	929	22,0 %	885	20,9 %
Total	31 694	30,0 %	30 140	30,0 %	28 604	30,0 %	26 308	29,7 %

Tableau 5
Affections vertébrales selon l'agent causal de la lésion et le genre d'accident ou d'exposition

2004

Agent causal	Genre d'accident ou d'exposition						Total
	Accidents routiers	Chutes	Effort excessif	Réaction du corps	Se pencher, grimper...	Autres et non codés	
Contenants	0	62	3 702	28	0	209	4 001
Mobiliers et appareils	0	57	627	11	0	107	802
Machines et machineries	12	37	387	8	0	81	525
Matériaux de construction	2	45	829	6	0	172	1 054
Autres matériaux et pièces	0	51	1 349	23	0	206	1 629
Animaux et végétaux	1	27	150	5	0	66	249
Mouvements corporels	0	100	3 982	5 073	3 862	476	13 493
Autres personnes que le travailleur	0	25	1 840	102	16	234	2 217
Structures et surfaces	28	2 101	285	8	0	168	2 590
Outils, instruments et équipements	0	71	490	21	0	103	685
Véhicules	538	70	378	5	0	179	1 170
Autres et non codés	8	148	193	11	2	2 917	3 279
Total	589	2 794	14 212	5 301	3 880	4 918	31 694

2005

Agent causal	Genre d'accident ou d'exposition						Total
	Accidents routiers	Chutes	Effort excessif	Réaction du corps	Se pencher, grimper...	Autres et non codés	
Contenants	0	53	3 287	46	0	179	3 565
Mobiliers et appareils	0	58	538	8	0	91	695
Machines et machineries	19	25	359	11	0	73	487
Matériaux de construction	3	35	652	13	0	154	857
Autres matériaux et pièces	0	42	1 160	47	0	186	1 435
Animaux et végétaux	0	25	153	4	0	63	245
Mouvements corporels	0	134	3 643	5 142	3 426	464	12 809
Autres personnes que le travailleur	0	13	1 508	77	5	184	1 787
Structures et surfaces	16	1 969	250	5	0	132	2 372
Outils, instruments et équipements	0	46	445	29	0	104	624
Véhicules	509	71	303	15	0	191	1 089
Autres et non codés	11	170	169	7	0	3 818	4 175
Total	558	2 641	12 467	5 404	3 431	5 639	30 140

Tableau 5

Affections vertébrales selon l'agent causal de la lésion et le genre d'accident ou d'exposition

2006

Agent causal	Genre d'accident ou d'exposition						Total
	Accidents routiers	Chutes	Effort excessif	Réaction du corps	Se pencher, grimper...	Autres et non codés	
Contenants	0	40	2 713	71	0	194	3 018
Mobiliers et appareils	0	57	474	16	0	95	642
Machines et machineries	9	24	317	10	0	80	440
Matériaux de construction	0	33	550	14	0	125	722
Autres matériaux et pièces	0	37	986	35	0	154	1 212
Animaux et végétaux	1	22	158	5	0	46	232
Mouvements corporels	0	339	3 701	5 280	2 779	456	12 555
Autres personnes que le travailleur	0	78	1 580	418	4	225	2 305
Structures et surfaces	29	1 651	221	5	0	152	2 058
Outils, instruments et équipements	0	46	407	29	0	93	575
Véhicules	498	74	260	13	0	108	953
Autres et non codés	18	211	316	23	4	3 320	3 892
Total	555	2 612	11 683	5 919	2 787	5 048	28 604

2007

Agent causal	Genre d'accident ou d'exposition						Total
	Accidents routiers	Chutes	Effort excessif	Réaction du corps	Se pencher, grimper...	Autres et non codés	
Contenants	0	61	3 034	104	0	173	3 372
Mobiliers et appareils	0	53	540	12	0	107	712
Machines et machineries	19	22	320	22	0	64	447
Matériaux de construction	2	30	482	17	0	130	661
Autres matériaux et pièces	0	35	928	44	0	127	1 134
Animaux et végétaux	2	18	158	1	0	40	219
Mouvements corporels	0	118	2 197	4 389	2 404	326	9 434
Autres personnes que le travailleur	0	60	1 782	428	6	202	2 478
Structures et surfaces	15	1 664	253	9	0	130	2 071
Outils, instruments et équipements	2	51	430	30	0	95	608
Véhicules	506	67	297	10	0	108	988
Autres et non codés	24	226	434	123	32	3 345	4 184
Total	570	2 405	10 855	5 189	2 442	4 847	26 308

Tableau 6
Affections vertébrales selon l'âge et le sexe

Âge au moment de la lésion	2004			2005			2006			2007		
	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total
Moins de 20 ans	311	760	1 071	331	694	1 025	303	675	978	262	608	870
20 à 24 ans	1 165	2 308	3 473	1 036	2 137	3 173	1 002	1 753	2 755	871	1 569	2 440
25 à 29 ans	1 230	2 606	3 836	1 158	2 569	3 727	1 162	2 223	3 385	1 029	2 063	3 092
30 à 34 ans	1 205	2 642	3 847	1 175	2 450	3 625	1 159	2 257	3 416	1 028	1 956	2 984
35 à 39 ans	1 396	3 164	4 560	1 325	2 728	4 053	1 194	2 368	3 562	1 153	2 135	3 288
40 à 44 ans	1 783	3 278	5 061	1 667	2 995	4 662	1 574	2 889	4 463	1 522	2 459	3 981
45 à 49 ans	1 560	2 784	4 344	1 517	2 651	4 168	1 516	2 723	4 239	1 559	2 438	3 997
50 à 54 ans	1 099	2 011	3 110	1 161	2 013	3 174	1 170	1 990	3 160	1 211	1 903	3 114
55 à 59 ans	671	1 135	1 806	647	1 223	1 870	650	1 261	1 911	650	1 185	1 835
60 ans ou plus	160	426	586	203	460	663	197	538	735	231	476	707
Total	10 580	21 114	31 694	10 220	19 920	30 140	9 927	18 677	28 604	9 516	16 792	26 308

Tableau 7
Fréquence relative des affections vertébrales par rapport à l'ensemble des lésions professionnelles selon l'âge et le sexe

Âge au moment de la lésion	2004			2005			2006			2007		
	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total
Moins de 20 ans	25,5 %	20,4 %	21,7 %	28,1 %	19,9 %	22,0 %	25,3 %	21,4 %	22,5 %	23,5 %	20,5 %	21,3 %
20 à 24 ans	36,1 %	25,6 %	28,4 %	35,5 %	26,2 %	28,6 %	37,5 %	24,6 %	28,1 %	35,6 %	25,3 %	28,2 %
25 à 29 ans	38,1 %	28,6 %	31,1 %	38,1 %	29,1 %	31,4 %	38,6 %	27,9 %	30,8 %	36,6 %	28,5 %	30,8 %
30 à 34 ans	38,5 %	30,8 %	32,8 %	38,7 %	30,7 %	32,9 %	40,0 %	30,7 %	33,3 %	36,8 %	29,5 %	31,7 %
35 à 39 ans	36,2 %	32,0 %	33,2 %	36,7 %	31,7 %	33,2 %	37,6 %	30,9 %	32,9 %	37,5 %	31,0 %	33,0 %
40 à 44 ans	36,9 %	30,7 %	32,6 %	36,7 %	30,0 %	32,1 %	35,5 %	31,3 %	32,7 %	37,3 %	30,5 %	32,7 %
45 à 49 ans	33,4 %	29,4 %	30,7 %	34,0 %	28,8 %	30,5 %	33,8 %	30,4 %	31,5 %	35,6 %	29,7 %	31,7 %
50 à 54 ans	31,1 %	28,3 %	29,2 %	32,4 %	28,0 %	29,5 %	32,0 %	27,9 %	29,3 %	32,5 %	27,9 %	29,5 %
55 à 59 ans	31,9 %	24,2 %	26,6 %	29,8 %	25,7 %	27,0 %	28,7 %	25,5 %	26,5 %	29,7 %	25,2 %	26,6 %
60 ans ou plus	23,6 %	14,8 %	16,4 %	27,7 %	15,3 %	17,7 %	25,2 %	17,2 %	18,8 %	25,4 %	14,5 %	16,8 %
Total	34,7 %	28,1 %	30,0 %	34,9 %	28,0 %	30,0 %	34,7 %	28,0 %	30,0 %	34,6 %	27,5 %	29,7 %

Tableau 8
Affections vertébrales selon la profession et le sexe

Profession	2004			2005			2006			2007		
	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total
Personnel administratif	396	213	609	362	167	529	323	155	478	302	123	425
Personnel enseignant	785	180	965	789	130	919	660	116	776	613	116	729
Infirmières auxiliaires diplômées	1 891	303	2 194	1 727	332	2 059	1 781	323	2 104	1 877	303	2 180
Autre personnel médical	996	356	1 352	883	297	1 180	845	308	1 153	860	305	1 165
Caissiers	240	68	308	237	59	296	236	55	291	188	41	229
Commis-magasiniers, téléphonistes	314	1 097	1 411	338	983	1 321	283	862	1 145	262	791	1 053
Commis, vendeurs	617	615	1 232	516	546	1 062	483	422	905	441	395	836
Chauffeurs-livreurs	67	682	749	63	575	638	68	629	697	74	615	689
Chefs, cuisiniers et serveurs	535	289	824	491	248	739	448	231	679	407	185	592
Concierges, travailleurs des services domestiques	236	187	423	244	195	439	228	199	427	232	212	444
Autres travailleurs des services	658	709	1 367	630	674	1 304	470	507	977	446	503	949
Ouvriers agricoles	36	148	184	55	127	182	32	130	162	25	103	128
Autres travailleurs de la transformation	53	251	304	43	214	257	32	152	184	36	187	223
Travailleurs des abattoirs	50	264	314	61	187	248	45	177	222	40	147	187
Autres travailleurs des aliments et boissons	177	328	505	135	309	444	126	253	379	128	244	372
Trav. de la transformation du bois	29	227	256	20	187	207	20	153	173	22	108	130
Travailleurs du textile	28	85	113	26	52	78	14	25	39	14	37	51
Usineurs et travailleurs des secteurs connexes	18	249	267	24	272	296	18	209	227	13	155	168
Soudeurs et façonneurs de métal	21	554	575	18	467	485	17	493	510	19	430	449
Trav. au montage métallique	70	572	642	50	472	522	55	432	487	36	377	413
Trav. au montage électrique	32	174	206	26	175	201	13	140	153	19	126	145
Ebénistes et menuisiers	37	230	267	36	189	225	23	149	172	13	109	122
Travailleurs de la confection textile	128	65	193	79	67	146	71	35	106	41	26	67
Travailleurs de la fabrication, du montage et de la réparation	113	477	590	88	424	512	87	298	385	70	222	292
Mécaniciens	12	1 104	1 116	14	993	1 007	6	906	912	7	823	830
Travailleurs du bâtiment	36	1 502	1 538	27	1 394	1 421	50	1 134	1 184	37	1 105	1 142
Travailleurs des transports routiers	104	1 342	1 446	98	1 253	1 351	86	1 119	1 205	106	966	1 072
Manutentionnaires	877	3 736	4 613	802	3 368	4 170	706	3 037	3 743	526	2 239	2 765
Imprimeurs	35	92	127	30	78	108	23	62	85	17	59	76
Autres professions et non codés	1 989	5 015	7 004	2 308	5 486	7 794	2 678	5 966	8 644	2 645	5 740	8 385
Total	10 580	21 114	31 694	10 220	19 920	30 140	9 927	18 677	28 604	9 516	16 792	26 308

Tableau 9
Fréquence relative des affections vertébrales par rapport à l'ensemble des lésions professionnelles selon la profession et le sexe

Profession	2004			2005			2006			2007		
	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total
Personnel administratif	30,8 %	35,2 %	32,2 %	29,4 %	32,2 %	30,3 %	29,2 %	34,9 %	30,9 %	27,6 %	27,9 %	27,7 %
Personnel enseignant	39,2 %	33,5 %	38,0 %	40,0 %	28,6 %	37,9 %	36,3 %	24,0 %	33,7 %	37,4 %	24,3 %	34,4 %
Infirmières auxiliaires diplômées	53,0 %	50,5 %	52,7 %	52,4 %	54,2 %	52,7 %	51,1 %	51,7 %	51,2 %	50,3 %	48,9 %	50,1 %
Autre personnel médical	45,6 %	44,2 %	45,2 %	45,7 %	45,1 %	45,6 %	45,0 %	47,0 %	45,5 %	42,1 %	45,9 %	43,0 %
Caissiers	33,1 %	38,9 %	34,2 %	34,9 %	38,8 %	35,6 %	33,8 %	30,6 %	33,1 %	31,9 %	42,7 %	33,4 %
Commis-magasiniers, téléphonistes	33,7 %	38,2 %	37,1 %	36,7 %	36,2 %	36,3 %	33,0 %	35,4 %	34,8 %	32,8 %	35,2 %	34,6 %
Commis, vendeurs	39,6 %	40,2 %	39,9 %	35,6 %	40,0 %	37,7 %	36,5 %	36,4 %	36,4 %	34,5 %	35,9 %	35,2 %
Chauffeurs-livreurs	36,8 %	38,2 %	38,1 %	33,0 %	38,0 %	37,4 %	35,4 %	39,3 %	38,9 %	36,3 %	38,2 %	38,0 %
Chefs, cuisiniers et serveurs	26,2 %	20,9 %	24,1 %	26,1 %	19,7 %	23,5 %	23,9 %	19,2 %	22,1 %	23,4 %	16,7 %	20,8 %
Concierges, travailleurs des services domestiques	34,6 %	33,0 %	33,9 %	40,3 %	31,4 %	35,8 %	35,8 %	30,8 %	33,3 %	40,1 %	33,3 %	36,5 %
Autres travailleurs des services	36,3 %	31,6 %	33,7 %	37,4 %	32,7 %	34,8 %	35,6 %	30,1 %	32,5 %	35,9 %	31,6 %	33,5 %
Ouvriers agricoles	24,8 %	26,1 %	25,8 %	35,0 %	23,2 %	25,8 %	25,4 %	26,3 %	26,1 %	25,0 %	26,3 %	26,1 %
Autres travailleurs de la transformation	26,9 %	24,2 %	24,6 %	27,2 %	25,6 %	25,9 %	25,6 %	22,7 %	23,2 %	32,1 %	27,3 %	28,0 %
Travailleurs des abattoirs	19,8 %	21,2 %	21,0 %	24,7 %	18,0 %	19,3 %	22,1 %	20,0 %	20,4 %	21,4 %	19,2 %	19,6 %
Autres travailleurs des aliments et boissons	24,9 %	25,6 %	25,4 %	23,7 %	26,6 %	25,6 %	26,8 %	25,2 %	25,7 %	25,0 %	28,1 %	27,0 %
Trav. de la transformation du bois	26,1 %	25,5 %	25,6 %	20,4 %	24,8 %	24,3 %	22,2 %	23,5 %	23,3 %	25,3 %	21,6 %	22,1 %
Travailleurs du textile	23,1 %	30,4 %	28,2 %	24,5 %	28,0 %	26,7 %	20,6 %	17,2 %	18,3 %	18,4 %	26,4 %	23,6 %
Usineurs et travailleurs des secteurs connexes	15,9 %	21,3 %	20,8 %	21,2 %	24,3 %	24,0 %	25,0 %	21,6 %	21,8 %	23,2 %	20,4 %	20,6 %
Soudeurs et façonneurs de métal	21,9 %	21,0 %	21,0 %	20,0 %	19,4 %	19,4 %	23,0 %	21,6 %	21,6 %	26,8 %	20,2 %	20,5 %
Trav. au montage métallique	27,0 %	27,2 %	27,2 %	23,4 %	25,2 %	25,0 %	26,6 %	25,6 %	25,7 %	27,7 %	25,5 %	25,7 %
Trav. au montage électrique	28,8 %	28,1 %	28,2 %	28,3 %	30,1 %	29,8 %	18,8 %	25,8 %	25,0 %	28,8 %	25,2 %	25,6 %
Ebénistes et menuisiers	25,7 %	22,5 %	22,9 %	29,3 %	23,5 %	24,2 %	29,5 %	23,1 %	23,8 %	18,3 %	18,7 %	18,7 %
Travailleurs de la confection textile	19,4 %	20,3 %	19,7 %	18,5 %	30,9 %	22,6 %	21,6 %	24,8 %	22,6 %	16,5 %	25,7 %	19,2 %
Travailleurs de la fabrication, du montage et de la réparation	25,7 %	29,0 %	28,3 %	24,8 %	30,5 %	29,4 %	25,4 %	27,9 %	27,3 %	27,3 %	24,8 %	25,4 %
Mécaniciens	27,3 %	25,3 %	25,3 %	31,1 %	25,0 %	25,1 %	20,7 %	24,7 %	24,7 %	18,9 %	24,8 %	24,7 %
Travailleurs du bâtiment	26,5 %	24,4 %	24,5 %	22,9 %	24,5 %	24,5 %	30,1 %	21,9 %	22,2 %	27,8 %	23,2 %	23,3 %
Travailleurs des transports routiers	30,1 %	31,6 %	31,5 %	29,8 %	30,9 %	30,8 %	25,0 %	31,6 %	31,0 %	32,1 %	29,9 %	30,1 %
Manutentionnaires	29,4 %	28,4 %	28,5 %	29,2 %	27,5 %	27,8 %	29,3 %	28,6 %	28,7 %	28,3 %	27,4 %	27,6 %
Imprimeurs	24,0 %	25,5 %	25,0 %	25,0 %	26,0 %	25,7 %	22,3 %	26,1 %	24,9 %	22,1 %	29,1 %	27,1 %
Autres professions et non codés	30,6 %	26,5 %	27,5 %	31,5 %	27,3 %	28,4 %	33,1 %	28,2 %	29,6 %	32,3 %	27,4 %	28,8 %
Total	34,7 %	28,1 %	30,0 %	34,9 %	28,0 %	30,0 %	34,7 %	28,0 %	30,0 %	34,6 %	27,5 %	29,7 %

Tableau 10

Affections vertébrales et fréquence relative des affections vertébrales par rapport à l'ensemble des lésions professionnelles selon la durée d'indemnisation (en jours)

Durée d'indemnisation (en jours)	2004		2005		2006		2007	
	Nombre	Fréquence relative	Nombre	Fréquence relative	Nombre	Fréquence relative	Nombre	Fréquence relative
14 jours ou moins	16 198	27,6 %	14 961	27,6 %	14 041	27,8 %	12 670	27,1 %
15-28 jours	4 653	34,9 %	4 371	34,5 %	4 296	35,1 %	3 944	34,1 %
29-90 jours	5 747	32,4 %	5 622	32,4 %	5 377	32,1 %	5 004	32,6 %
91-180 jours	2 262	31,1 %	2 250	31,2 %	2 246	31,8 %	2 043	30,8 %
Plus de 180 jours	2 834	32,5 %	2 936	32,8 %	2 644	30,7 %	2 647	31,9 %
Total	31 694	30,0 %	30 140	30,0 %	28 604	30,0 %	26 308	29,7 %

Tableau 11

Montants versés en IRR* pour les affections vertébrales et fréquence relative des montants pour les affections vertébrales par rapport à l'ensemble des lésions professionnelles selon la durée d'indemnisation (en jours)

Durée d'indemnisation (en jours)	2004		2005		2006		2007	
	Montants IRR	Fréquence relative	Montants IRR	Fréquence relative	Montants IRR	Fréquence relative	Montants IRR	Fréquence relative
14 jours ou moins	6 764 085 \$	32,1 %	6 487 788 \$	32,3 %	6 294 807 \$	32,3 %	5 912 113 \$	31,9 %
15-28 jours	5 429 012 \$	34,9 %	5 191 651 \$	34,2 %	5 280 151 \$	35,0 %	5 009 327 \$	34,0 %
29-90 jours	17 134 498 \$	31,6 %	16 687 176 \$	31,1 %	16 357 036 \$	30,7 %	16 193 795 \$	31,7 %
91-180 jours	16 757 185 \$	30,3 %	16 599 231 \$	30,1 %	16 900 221 \$	30,5 %	16 321 954 \$	29,7 %
Plus de 180 jours	50 427 294 \$	32,1 %	51 501 767 \$	32,1 %	48 530 867 \$	29,8 %	49 553 084 \$	30,9 %
Total	96 512 074 \$	31,8 %	96 467 612 \$	31,7 %	93 363 082 \$	30,5 %	92 990 272 \$	31,0 %

* IRR : Indemnités de remplacement du revenu.

Tableau 12

Durée moyenne d'indemnisation (en jours) des affections vertébrales et de l'ensemble des lésions professionnelles

	2004		2005		2006		2007	
Durée moyenne	Affections vertébrales	Ensemble des lésions	Affections vertébrales	Ensemble des lésions	Affections vertébrales	Ensemble des lésions	Affections vertébrales	Ensemble des lésions
(en jours)	53,3	50,7	56,0	53,3	55,6	54,7	57,5	55,4

Tableau 13

Affections vertébrales et fréquence relative des affections vertébrales par rapport à l'ensemble des lésions professionnelles selon le nombre de rechutes

	2004		2005		2006		2007	
Nombre de rechutes	Nombre	Fréquence relative	Nombre	Fréquence relative	Nombre	Fréquence relative	Nombre	Fréquence relative
Aucune	31 312	30,1 %	29 767	30,1 %	28 279	30,2 %	26 083	29,8 %
1 rechute ou plus	382	23,3 %	373	22,7 %	325	21,9 %	225	20,1 %
Total	31 694	30,0 %	30 140	30,0 %	28 604	30,0 %	26 308	29,7 %

4. Annexe

Il est à noter que la prise en compte des dossiers non codés surestime légèrement le nombre réel de cas d'affections vertébrales. En effet, un certain nombre de ces dossiers (dossiers non codés) se rapportent à des blessures accidentelles au dos telles que des brûlures et des lacérations, sans être des affections vertébrales. De plus, les dossiers non codés sont souvent des cas de longue durée puisque le code de nature est inscrit à la fermeture du dossier: ceux-ci sont donc à peu près tous des cas d'affections vertébrales.

Puisque les lésions non codées sont considérées comme des affections vertébrales alors que certaines de ces lésions n'en sont pas, on estime que l'erreur est de 1 % de tous ces cas.

